

# Déclaration annuelle de renseignements (DAR) de l'ORMR

Récapitulatif et résultats pour 2024

# Survol de la DAR 2024 - Récapitulatif

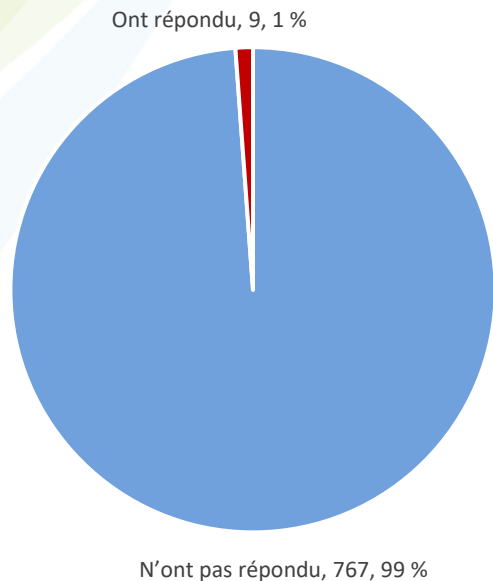
- Première année de mise en œuvre de la nouvelle approche de collecte des renseignements auprès de l'ensemble des maisons de retraite agréées
- Processus structuré visant à :
  - Réduire au maximum le fardeau administratif pesant sur les maisons de retraite
  - Éclairer les activités réglementaires de l'ORMR et la conception d'un modèle de réglementation adaptée
- Objectifs pour la 1<sup>re</sup> année :
  - Familiariser le secteur avec la nouvelle exigence de DAR
  - Synchroniser la présentation de la DAR et le paiement des droits annuels
  - Acquérir une meilleure connaissance du secteur
- La DAR 2024 était limitée à quatre questions afin de favoriser l'adoption du nouveau processus

# Survol de la DAR 2024 - Résultats

- Résultats obtenus de la part de **99 %** des maisons de retraite
- Les commentaires reçus de la part des exploitants de maison de retraite ont donné à l'ORMR des pistes sur la façon d'améliorer le processus de DAR
  - Par exemple : envoyer un accusé de réception automatique pour confirmer le succès de l'envoi
- Les renseignements reçus ont fourni un éclairage précieux et une base solide sur laquelle s'appuyer dans les années à venir
- Bon mécanisme de recours à la DAR pour recueillir les renseignements liés à l'assurance des frais supplémentaires

# Taux de réponse global : excellent

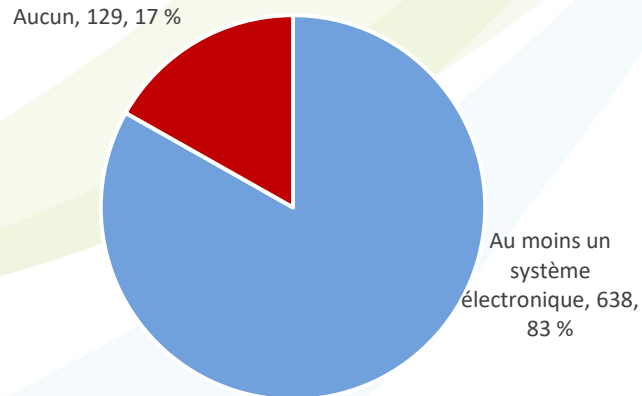
Taux de réponse au 16 avril



**Remarque :** La déclaration est obligatoire aux termes de la *Loi sur les maisons de retraite*.  
Les 9 établissements qui ne l'ont pas effectuée ont été relancés.

# Systèmes électroniques : certains établissements continuent de documenter les soins sur support papier

Utilisation globale de systèmes électroniques

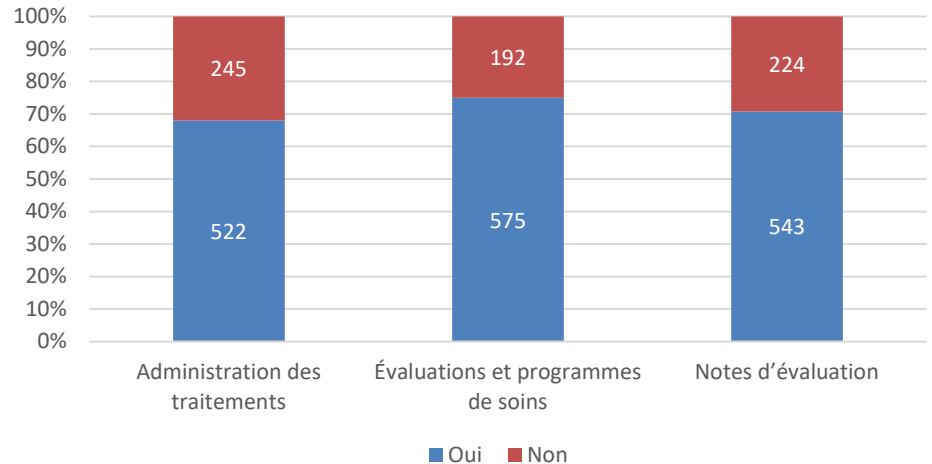


Question :

Votre établissement utilise-t-il un système électronique pour enregistrer les données et consigner les soins suivants :

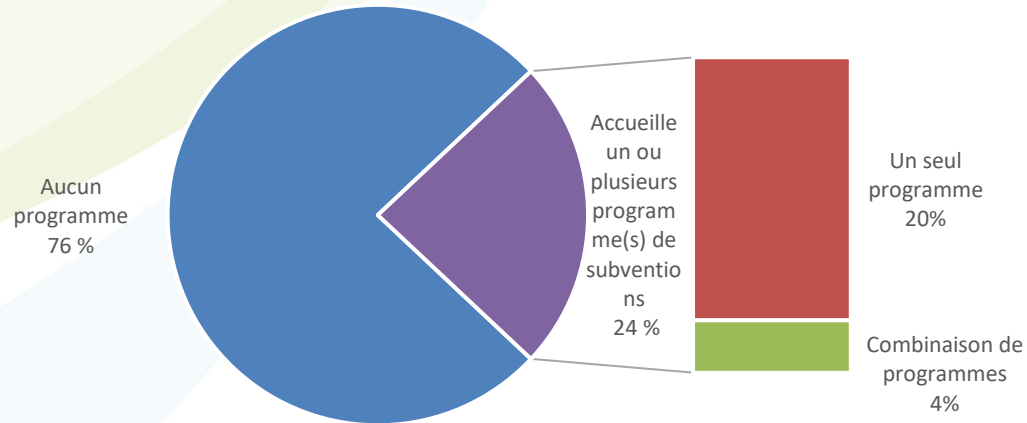
- Administration des traitements (O/N)
- Évaluations et programmes de soins (O/N)
- Notes d'évolution (O/N)

Utilisation de systèmes électroniques



# Programmes de subventions : Environ le quart des établissements ont d'autres programmes de financement

Établissements accueillant des programmes de subventions

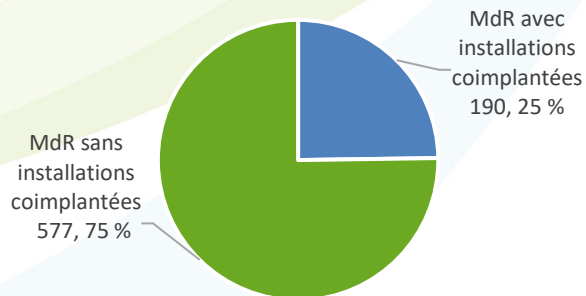


Question :

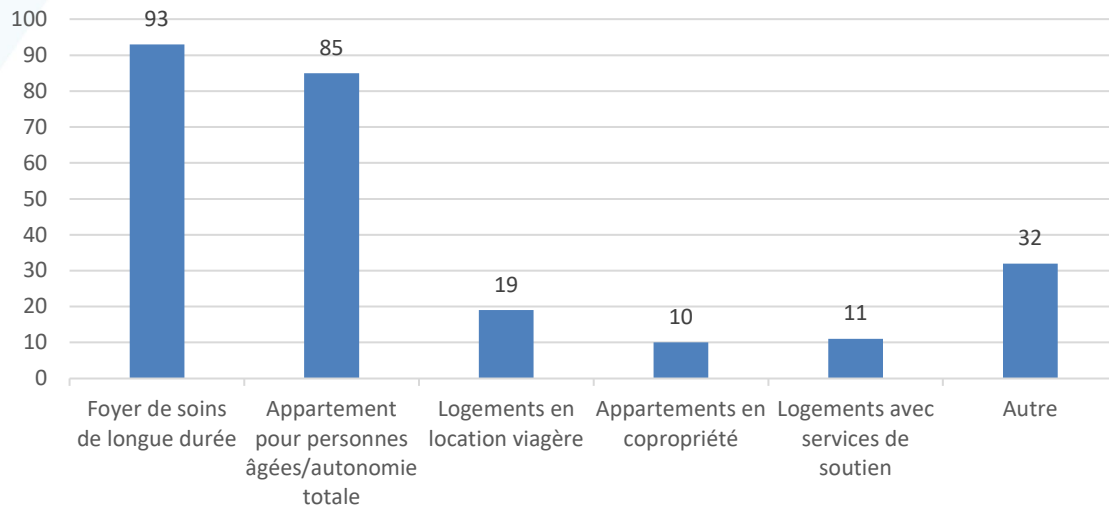
La maison de retraite accueille-t-elle des programmes dont l'hébergement et/ou les services en matière de soins sont financés en totalité ou en partie par une autre organisation? (Liste de sélection)

# Installations coimplantées : la plupart des coimplantations concernent des foyers de soins de longue durée (SLD) et des appartements pour personnes âgées

Établissements avec installations coimplantées



Établissements avec installations coimplantées



Question :

La maison de retraite est-elle située dans les mêmes lieux que certaines des installations suivantes qui ne répondent pas à la définition d'une maison de retraite? (Liste de sélection – voir le graphique *Établissements avec installations coimplantées*)

# Merci



La Déclaration annuelle de renseignements (DAR) inaugurale est considérée comme un succès



L'ORMR utilise les commentaires pour apporter des améliorations progressives au processus



Nous déterminons quelles questions conserver en 2025 et quels renseignements supplémentaires il nous faudrait de la part de chaque établissement pour favoriser l'élaboration d'une réglementation et de politiques adaptées



La DAR reste alignée sur le calendrier de paiement des droits annuels pour les années à venir